



SAS Centrales Villageoises des Collines Iséroises

SAS à capital variable

414, Chemin du Verger 38200 Villette de Vienne

SIRET 842 762 643 000 18

collinesiseroises@centralesvillageoises.fr

Assemblée générale ordinaire 10 Avril 2024

I. Rapport d'activité de l'année 2023

La société Centrales Villageoises des Collines Iséroises (CVIS) a été officiellement créée en 2018 pour contribuer à développer les énergies renouvelables sur la base d'une participation citoyenne sur un territoire de 33 communes: Vienne Condrieu Agglomération sur sa partie rive gauche du Rhône, Coll'in Communauté et 5 communes de Bièvre Isère .

Elle a pour objet :

- L'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie de source renouvelable et la vente de l'énergie produite.
- Le développement et la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergies.
- Toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement

A. Pôle projet photovoltaïque :

L'année 2023 a été principalement consacrée à la mise en œuvre de la 2^{ème} grappe, qui comportait au départ 5 installations photovoltaïques sur toiture :

- Seyssuel : Atrium
- Septème : Ecole maternelle, Salle des fêtes, Gymnase
- Artas : Ecole

Le dernier trimestre de 2022 avait initié le mouvement :

- Visite des sites avec EEPOS (Assistance à maîtrise d'ouvrage)
- Etude des structures réalisées par AIS Cabestan
- Choix de BTP Consultants comme bureau de contrôle pour les sites le requérant
- Convention avec Enedis
- Montage par CVIS des dossiers de Déclaration préalable (DP) pour l'école et le gymnase de Septème.

Dès janvier 2023, on reste sur la lancée :

- Achèvement de la mise au point du cahier des charges rénové et du dossier de consultation des entreprises, avec fiche pour chaque site,
- Consultation d'installateurs, avec visite commune sur les 5 sites.

Les installateurs ont tous des plans de charge denses, et il faudra plusieurs relances pour obtenir des devis.

Parallèlement la grappe se réduira à 3 sites : la commune de Seyssuel nous fera savoir qu'elle renonce à la mise à disposition de sa toiture, et celle de Septème nous indiquera souhaiter étudier la solution autoconsommation pour le gymnase, ce qui conduira à mettre en sommeil ce projet.

SAS à capital variable SIRET 842 762 643 000 18 SIREN 842 762 643 RCS Vienne

collinesiseroises@centralesvillageoises.fr

L'activité va donc se concentrer sur les 3 autres sites.

Ecole maternelle de Septème

Le choix de l'installateur est fait en mai ; s'ensuivent des échanges et réflexions internes sur la marque de l'onduleur ; en fin de compte CVIS choisit en septembre l'onduleur CEFEM, français, fabriqué en Ardèche, malgré un surcôt de 4000 euros.

La (nouvelle) DP validée dans l'été, la COT signée en septembre, et la réception par la commune des travaux de l'extension de l'école, autorisent le démarrage du chantier pendant les vacances scolaires de la Toussaint, comme prévu dès le mois de mai.

Les contraintes de travail hors temps scolaire, les aléas météo, quelques reprises dues à l'entreprise, des retards de livraison divers, ...conduisent à un achèvement de l'installation à la mi-février 2024.

Les premiers kWh ont, enfin, été produits fin mars !



Salle des fêtes de Septème

Le toit de la salle des fêtes devant faire l'objet d'un désamiantage, nous étions dans l'incertitude quant à l'échéance de la mise à disposition du nouveau toit. Or nous apprenons incidemment en février 2023 qu'un architecte a été missionné par la commune pour engager les études.

Un contact est établi, et les caractéristiques du champ photovoltaïque (dimensions, fixé sur bac acier) sont fournies en mars.

Parallèlement nous retenons un devis d'installateur, approuvé en octobre, et nous signons la COT le même mois. La DP est gérée par l'architecte.

Notre installation se retrouve en fait intégrée dans les travaux de réfection de la salle des fêtes, pilotés par l'architecte, et cela devient un peu « flou » pour nous qui avons l'habitude de gérer nous-mêmes les travaux de mise en place de nos installations...

Le chantier a démarré en mars 2024 par le désamiantage du toit, notre installation pouvant être mise en œuvre vers mai-juin. A suivre...

Ecole d'Artas

Tout est fluide avec la commune d'Artas, c'est un plaisir d'intervenir dans un tel climat de partenariat confiant.

La COT signée dès 2022, le devis d'installateur est mis au point dans l'été 2023 et approuvé en octobre.

Compte tenu de la vétusté des tuiles, nous proposons de les remplacer par une couverture en bac acier, sachant que le champ photovoltaïque occupera plus de 80% de la surface du toit. Un accord est trouvé avec la commune, qui prendra à sa charge financièrement ce remplacement.

Nous constituons nous-même le dossier de DP, approuvé en octobre.

Les conditions du raccordement Enedis sont actées en février dernier.

Tout est prêt pour l'ouverture du chantier en juillet prochain, dès le début des vacances scolaires.

Autres

Donc une année intense en activité, mais pendant laquelle nous n'avons pas oublié l'avenir. Ainsi, notamment au dernier trimestre, nous sommes-nous penchés sur des propositions qui nous ont été faites, à Royas, Savas-Mépin, Serpaize, Seyssuel, Chasse-sur-Rhône... : pré-études, réunions, visites...2024 nous permettra d'avancer sur ces « idées » tout en nous formant au modèle autoconsommation, souvent mis en avant par nos interlocuteurs lors de nos contacts.

B. Pôle Production et Maintenance

1. Bilan de la production 2023 des 10 premières toitures installées

Site	Puissance installée (kWc)	Mise en service (pour memo)	Prévisionnel bas* (kWh)	Réalisée* (kWh)	Ecart Réalisée /Prévisionnel (kWh)	% Réalisée /Prévisionnel
ARTAS M. CHAUVIN	8,91	26/02/2020	10121	10654	533	+5,26%
MOIDIEU salle polyvalente	35,64	26/02/2020	40470	41634	1164	+2,88%
REVENTIN Ecole	33,3	11/06/2020	40746	42494	1748	+4,29%
MOIDIEU cantine - activité	35,64	17/06/2020	39837	41097	1260	+3,16%
SAINT SORLIN Ecole	9	16/07/2020	10273	10984	711	+6,92%
BEAUVOIR DE MARC Ecole	36	17/07/2020	41832	44337	2505	+5,99%
BEAUVOIR DE MARC Containers Service	22,44	22/07/2020	25278	27073	1795	+7,10%
ROCHE Ô CHEVAL	99	15/10/2020	111424	127052	15628	+14,03%
ROCHE Ecole	35,64	02/02/2021	41785	45418	3633	+8,69%
ESTRABLIN Gymnase	99,75	15/12/2021	120103	123151	3048	+2,54%
Total	415,32		481869	513894	32025	+6,65%

*Réalisée : production nette au compteur Enedis (Données Epices et relèves sur sites)

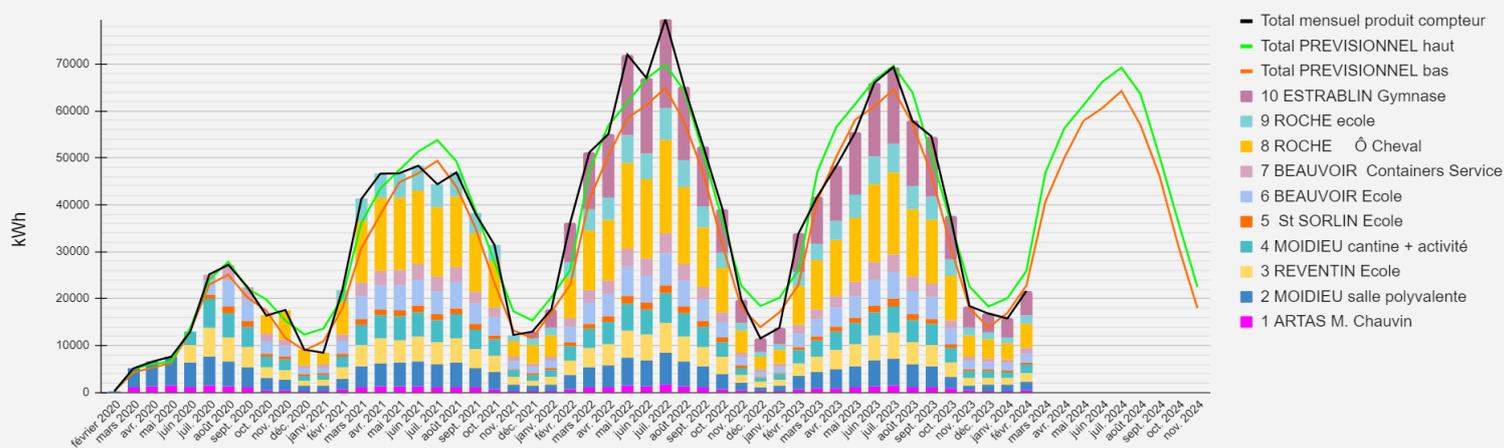
*Prévisionnel bas : simulation de production « business plan », actualisé en tenant compte de la vétusté (calculs estimatifs par Collines Iséroises avec logiciel PVGIS et bureau d'étude Eepos avec logiciel Archelios)

Janvier 2023 a été moins généreux qu'espéré, mais cette année, février et mars ont été radieux alors qu'avril et mai sont en dessous du prévisionnel. Hormis Aout, les mois d'été et d'automne sont dans la tendance "haute", pour finir l'année plus faiblement tout en étant mieux que 2022.

Sans être exceptionnels, tous les sites ont produit plus que prévu avec une valeur globale de + 6,65% par rapport à la prévision et malgré une production diminuée par une panne (partielle) en fin d'année sur le site de Moidieu salle des fêtes.

Globalement Dieu Soleil a été moins généreux qu'en 2022, on note un écart de **-9,3%** de production par rapport à 2022.

Productions réalisées et prévisionnelles



2. Outils de monitoring - suivi de production

L'outil de monitoring Epices Energie®, permet de suivre finement la production de chacun de nos sites tout en remontant les alertes. Il permet de détecter des anomalies et de réaliser des analyses détaillées pour un suivi d'exploitation précis.

En complément, pour les 6 sites dotés d'onduleurs et optimiseurs Solaredge®, le monitoring du même fabricant apporte une dimension plus détaillée encore dans l'analyse des grandeurs électriques.

Le suivi est assuré par cinq personnes qui prennent en charge, à tour de rôle, la supervision Epice pour une semaine.

3. Maintenance : Journées techniques

Lieu	date	theme - sujets abordés
Salle marie Louise LAURENT à ROYAS	16/06/2023	Suivi de fonctionnement, Généralités et analyse de fonctionnement / dysfonctionnement. Fonctionnement WebdynSun, Visite du site Ecole de Beauvoir de Marc - 36 kWc Mise jour programme soft WebdynSun du site Ecole de Beauvoir de Marc
Vienne	18/11/2023	Suivi de fonctionnement, Généralités et analyse de fonctionnement / dysfonctionnement. Actualisation des fiches de chaque site.

4. Maintenance : les interventions en 2023

Site	Date	Incident	Commentaires	Perte de production
Artas M. Chauvin	05/06/2023	Problème de communication avec Epices	Diagnostic fait par Pascal Chauvin le 05/06/2023 à 20h15, l'installation fonctionne. Problème de communication de la carte Free	
	10/10/2023	Problème de communication avec Epices	Rétablissement communication sans intervention et sans arrêt de production	
Moidieu Salle Polyvalente	19/10/2023	Perte de production	C'est le câble DC - du string 3 qui est à la masse au niveau du panneau 1.3.3 Ouest. Le câble est coupé par une ailette de ventilation de l'optimiseur. Réparé le 15/12/2023.	~ 890 Kwh
	29/10/2023	Alarme Solaredge string 1 et 3 déconnectées non transmise à Epices		
	15/12/2023		Mise à jour onduleur Solaredge par Lumensol	
Reventin Ecole	23/06/2023	Problème de communication avec Epices	Rétablissement communication sans intervention et sans arrêt de production	
	26/08/2023		Mise à jour Webdyn vers. 4.06.03	
Moidieu Cantine - activité	12/06/2023	Plus de transmission de données du 12/06 18h40 au 15/06/2023 14h30	Le disjoncteur Enedis avait sauté peut être à cause de l'orage le 12/06. Réarmement par CVIS (Jean-Luc) le 15/06/2023 à 14h30	
St Sorlin Ecole	18/10/2023	Problème suspect de fonctionnement du panneau 1.1.13	Après contrôle RAS	
Beauvoir De Marc Ecole	18/01/2023	Problème de communication avec Epices	Rétablissement communication sans intervention et sans arrêt de production	
	16/06/2023		Mise à jour Webdyn vers. 4.06.03	
	20/06/2023	Problème de communication avec Epices	Rétablissement communication sans intervention et sans arrêt de production	
	08/09/2023	Problème de communication avec Epices	Rétablissement communication sans intervention et sans arrêt de production	
Roche O' Cheval	25/06/2023		Mise à jour Webdyn vers. 4.06.03	
Estrablin Gymnase	18/01/2023	Problème de communication avec Epices	Rétablissement communication sans intervention et sans arrêt de production	
	18/08/2023		Mise à jour Webdyn vers. 4.06.03	

C. Pôle Sensibilisation.

*en italique : quand Les Centrales Villageoises ont été relais de certaines animations.

15 Janvier : « à la maison, grands et petits, Partons à la chasse au gaspi » à Villette : quizz, petits films, échanges et jeux de société sur les écogestes

28 Janvier : visite à Estrablin d'une maison bioclimatique à énergie positive

*29 Mars : restauration de l'ancien à St Sorlin avec VCA (Vienne Condrieu Agglo) et l'Ageden **

*30 Mars : visio « changer de chauffage » (VCA et Alte 69) **

1er Avril : participation à la journée « Dépenser moins, partager plus » en partenariat avec Le Trente (double stand : les Collines Iséroises et les écogestes)

23 Avril : sur invitation de la mairie d'Estrablin à la Fête de l'Environnement, courte présentation des Collines Iséroises.

*26 Avril : « aides financières à la rénovation à Chasse sur Rhône » (Vienne Condrieu Agglo) et l'Ageden**

15 Mai : participation à la Ludomobile de Chuzelles avec nos jeux sur les écogestes. (classes de CE1/Moyenne section de Maternelle) grâce à l'accueil de la responsable : Virginie Lépine.

30 mai : Webinaire de présentation de l'accompagnement Solarcoop + organisation d'une commande de kits solaires avec livraison groupée en juillet.

31 Mai : Participation aux « dix jours sans écran » de Villette et Luzinay avec nos jeux :

- à la Ludomobile de Villette de Vienne (classes de CP/CE1)
- après la classe, avec les familles.

25 Juin : stand Collines Iséroises + Solarcoop à « Transportes » (fête du manège de Roche)

26 juillet (et en août pour les absents) : distribution des 11 kits photovoltaïques réceptionnés par les services techniques de la mairie de Moidieu-Détourbe

23 Septembre : journée à Satoriz pour faire découvrir les Centrales Villageoises aux clients.

9 Décembre : après-midi à La ferme des Pins à Chuzelles pour faire découvrir les Centrales Villageoises aux clients.

Première résolution : L'assemblée générale des actionnaires approuve le rapport d'activité

I. Rapport de gestion

A. Capitaux propres

En 2023 : 9 nouveaux actionnaires et un actionnaire ancien ont souscrit 120 actions pour 6240 euros
Parmi ces actionnaires nous comptons une commune sur laquelle nous allons réaliser une installation.
Pour les Comptes courants d'associés : Nous avons remboursé 3 CCA échus à hauteur de 16000 euros,
3 personnes physiques et une personne morale ont souscrit de nouveaux CCA en 2023 à hauteur de
19 000 euros sur des durées de 3 à 5 ans

Nous attendons de nouveaux actionnaires, particuliers ou collectivités pour pouvoir engager de nouveaux projets.
De nouvelles actions peuvent être souscrites à tout moment puisque nous sommes une SAS à capital variable.
Tout actionnaire peut contracter avec les CVIS un Compte Courant Associé (CCA), dont la durée et le taux peuvent être négociés.

B. Compte de résultats

Les principales variations sont :

- La baisse du chiffre d'affaires de 19,4% par rapport à 2022 (-14087€)
- L'augmentation des charges d'exploitation de 5% (+2257 €)
 - Assurances : mise à jour des contrats, garanties supplémentaires
 - Honoraires comptables
 - Cotisation Association CV
 - Dotation aux amortissements
- L'augmentation des charges financières (+1815€)
 - Nouvel emprunt

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	58 591		58 591	68 811
	Production vendue (Services et Travaux)				3 868
	Montant net du chiffre d'affaires	58 591		58 591	72 679
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			7	1
		Total des produits d'exploitation (1)			58 598
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			16 166	17 011
	Impôts, taxes et versements assimilés			782	564
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			29 896	27 014
Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			746	745	
	Total des charges d'exploitation (2)			47 591	45 334
RESULTAT D'EXPLOITATION				11 008	27 346

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 008	27 346
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	129	
	Total des produits financiers	129	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 834	1 019
	Total des charges financières	2 834	1 019
RESULTAT FINANCIER		(2 705)	(1 019)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		8 302	26 326
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	17 140	13 564
	Total des produits exceptionnels	17 140	13 564
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	44 10 000	73
	Total des charges exceptionnelles	10 044	73
RESULTAT EXCEPTIONNEL		7 096	13 491
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 191	6 161
TOTAL DES PRODUITS		75 867	86 243
TOTAL DES CHARGES		62 660	52 587
RESULTAT DE L'EXERCICE		13 207	33 656
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		58 598	100,01	72 680	100,00	(14 081)	-19,37
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens		58 591	100,00	68 811	94,68	(10 220)	-14,85
Production vendue Biens FRANCE		58 591	100,00	68 811	94,68	(10 220)	-14,85
70110000	VENTES D'ELECTRICITE	58 591	100,00	68 811	94,68	(10 220)	-14,85
Production vendue Services + Travaux				3 868	5,32	(3 868)	-100,00
Production vendue Services FRANCE				3 868	5,32	(3 868)	-100,00
70880000	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES			3 868	5,32	(3 868)	-100,00
Montant net du chiffre d'affaires		58 591	100,00	72 679	100,00	(14 087)	-19,38
Autres produits d'exploitation		7	0,01	1		6	797,44
75800000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	7	0,01	1		6	797,44
Total des charges d'exploitation		47 591	81,22	45 334	62,38	2 257	4,98
Autres achats et charges externes		16 166	27,59	17 011	23,41	(845)	-4,97
60630000	FOURNIT D'ENTRETI ET PETITS EQ	35	0,06	112	0,15	(77)	-68,61
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	149	0,25	102	0,14	47	46,43
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	4 570	7,80	4 570	6,29		
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	2 490	4,25	1 971	2,71	519	26,32
61850000	FORMATIONS	150	0,26	250	0,34	(100)	-39,88
62260000	HONORAIRES			3 000	4,13	(3 000)	-100,00
62261000	HONORAIRES COMPT ABLES	1 571	2,68	1 051	1,45	520	49,51
62264000	HONORAIRES AUTRES	1 392	2,38	3 363	4,63	(1 972)	-58,62
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	256	0,44	71	0,10	184	259,39
62300000	PUBLICITES	204	0,35			204	
62340000	CADEAUX	62	0,11			62	
62380000	POURBOIRES DONS	198	0,34	10	0,01	188	N/S
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	151	0,26			151	
62560000	MISSIONS ET RECEPTIONS	360	0,61	402	0,55	(42)	-10,47
62610000	FRAIS POST AUX	58	0,10	14	0,02	44	317,04
62620000	FRAIS TELECOMMUNICATIONS	285	0,49	194	0,27	92	47,24
62720000	FRAIS LIES A L'EMPRUNT	490	0,84			490	
62750000	FRAIS BANCAIRES	387	0,66	238	0,33	149	62,58
62810000	COTISATIONS	2 148	3,67	624	0,86	1 524	244,23
62811000	TURPE	1 213	2,07	1 040	1,43	172	16,55
Impôts, taxes et versements assimilés		782	1,33	564	0,78	218	38,65
63511000	CFE	782	1,33	564	0,78	218	38,65
Dotation aux amortissements sur immobilisations		29 896	51,03	27 014	37,17	2 883	10,67
68112000	DOT AMORTS IMMOB CORPORELLES	29 896	51,03	27 014	37,17	2 883	10,67
Autres charges de gestion courante		746	1,27	745	1,03	1	0,07
65110000	REDEVANCES	745	1,27	745	1,03		
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	1				1	189,66
Résultat d'exploitation		11 008	18,79	27 346	37,63	(16 338)	-59,75
Total des produits financiers		129	0,22			129	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 12		01/01/2022 12		Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Produits nets sur cessions de val.mob de placement	129	<i>0,22</i>			129	
76700000 PRODUITS FINANCIERS	129	<i>0,22</i>			129	
Total des charges financières	2 834	<i>4,84</i>	1 019	<i>1,40</i>	1 815	<i>178,08</i>
Intérêts et charges assimilées	2 834	<i>4,84</i>	1 019	<i>1,40</i>	1 815	<i>178,08</i>
66116000 INTERETS DES EMPRUNTS	2 366	<i>4,04</i>	457	<i>0,63</i>	1 909	<i>417,50</i>
66150000 INTERETS C/C	468	<i>0,80</i>	562	<i>0,77</i>	(94)	<i>-16,74</i>
Résultat financier	(2 705)	<i>-4,62</i>	(1 019)	<i>-1,40</i>	(1 686)	<i>-165,47</i>
Résultat courant avant impôts	8 302	<i>14,17</i>	26 326	<i>36,22</i>	(18 024)	<i>-68,46</i>
Total des produits exceptionnels	17 140	<i>29,25</i>	13 564	<i>18,66</i>	3 576	<i>26,37</i>
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 140	<i>29,25</i>	13 564	<i>18,66</i>	3 576	<i>26,37</i>
77511000 PRODUITS DE CESSIONS IMMO	10 035	<i>17,13</i>			10 035	
77700000 QP SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	7 105	<i>12,13</i>	13 564	<i>18,66</i>	(6 459)	<i>-47,62</i>
Total des charges exceptionnelles	10 044	<i>17,14</i>	73	<i>0,10</i>	9 971	<i>N/S</i>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	44	<i>0,08</i>	73	<i>0,10</i>	(29)	<i>-39,49</i>
67120000 PENALITES ET AMENDES			73	<i>0,10</i>	(73)	<i>-100,00</i>
67180000 Charges except./ope.gestion	44	<i>0,08</i>			44	
Charges exceptionnelles sur opération en capital	10 000	<i>17,07</i>			10 000	
67560000 VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	10 000	<i>17,07</i>			10 000	
Résultat exceptionnel	7 096	<i>12,11</i>	13 491	<i>18,56</i>	(6 395)	<i>-47,40</i>
Impôts sur les bénéfices	2 191	<i>3,74</i>	6 161	<i>8,48</i>	(3 970)	<i>-64,44</i>
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 310	<i>3,94</i>	6 161	<i>8,48</i>	(3 851)	<i>-62,51</i>
69950000 Réduction d'impôt mécénat	(119)	<i>-0,20</i>			(119)	
Résultat de l'exercice	13 207	<i>22,54</i>	33 656	<i>46,31</i>	(20 449)	<i>-60,76</i>

Deuxième résolution :

L'assemblée générale des actionnaires approuve le rapport de gestion du président, ainsi que le compte de gestion de l'exercice clos au 31 12 2023

C. Affectation des résultats

Les bénéfices dégagés, hors réserve légale, sont réinvestis dans de nouveaux projets.

Sur les exercices 2019, 2020 et 2022, le résultat n'a pas été affectée car non mentionnée sur le PV de l'assemblée générale et s'est retrouvé dans 'Report à Nouveau'. Nous allons donc effectuer une régularisation sur les exercices 2019, 2020 et 2022 de la réserve légale de 5% correspondant à **1169,49€** et de la dotation en autres réserves correspondant à **22220,24€**.

La réserve légale au 10/04/2024 sera donc de : exercice 2021 (925,17€) + Régularisation exercices 2019,2020,2022 (1169,49€) + exercice 2023 (660,36€) = **2755,02€**

Troisième résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31/12/2023 d'un montant de 13207,26 euros de la manière suivante :

- > Dotation de 5 % à la « réserve légale » pour 660,36 €**
- > Dotation en « autres réserves » pour 12546,90 €**

L'assemblée générale décide de régulariser le « Report à Nouveau » présent sur les comptes au 31/12/2023 de 23389,73 de la manière suivante :

- > Dotation à la « réserve légale » pour 1169,49 €**
- > Dotation en « autres réserves » pour 22220,24 €**

A la suite de ces affectations faites le 10 avril 2024 le montant de la réserve légale s'élèvera 2755,02 € et le montant des autres réserves s'élèvera 46795,39 €

L'assemblée générale des actionnaires approuve l'affectation des résultats.

II. Les perspectives

A. Pôle Projets

1. Finalisation de la 2ème grappe de projets photo-voltaïques

Nous allons dans les mois prochains, finaliser le déploiement et la mise en service de la seconde grappe :
Salle des fêtes de Septème à l'été 2024
Ecole d'Artas à l'automne 2024

2. Nouveaux projets

Dès le dernier trimestre 2023, nous avons identifié de nouvelles installations potentielles à Royas, Savas-Mépin, Serpaize, Seyssuel, Chasse-sur-Rhône, ... et nous nous préparons à lancer les phases de réunions, de visites et de pré-études.

Nous nous intéressons également au modèle « d'autoconsommation », souvent mis en avant par nos interlocuteurs lors de nos contacts.

Quatrième résolution :

Accord pour la troisième grappe : L'assemblée générale des actionnaires approuve le développement d'une troisième tranche de centrales photovoltaïques, pour un montant d'environ 200 000€, et la réalisation des études et consultations nécessaires à la réalisation de ce projet, pour une mise en œuvre prévue sur 2025/2026.

Elle autorise les présidents et le conseil de gestion à effectuer toutes les démarches nécessaires, notamment à contracter les emprunts bancaires, pour un montant d'environ 160 000€, et à participer aux appels à projets partenariaux de la Région Auvergne Rhône Alpes, ou autres, pour financer le projet. Une augmentation de l'actionnariat est souhaitable.

B. Pôle production et Maintenance

- Finalisation et optimisation des fiches et dossiers techniques individualisés de chaque site.
- Mise en place de visites de surveillance préventive en interne.
- Maintenir et structurer un suivi de production en équipe grâce aux monitoring Epices et Solaredge.

C. Le pôle Sensibilisation devient Collectif Transition Energétique en Collines Iséroises (association loi 1901)

Le Collectif citoyen créé en 2017 pour sensibiliser aux énergies renouvelables a permis la création de la société des Centrales Villageoises des Collines Iséroises. Il retrouve en 2024 sa vocation d'origine, en accordant aux économies d'énergie une place prépondérante, l'énergie la plus propre étant celle que l'on n'utilise pas.

Ses projets :

- > Sensibiliser à la maîtrise de l'énergie en Informant sur les grandes lignes des études scientifiques : GIEC, ADEME, NégaWatt, RTE, ...
- > Relayer les initiatives autour de l'énergie menées par d'autres acteurs locaux, qu'ils soient publics (Collectivités, AGEDEN...), associatifs (la Fresque du climat) ou des entreprises (Enercoop, réseaux de chaleur ForestEner, partage de véhicules Citiz, Télécoop,
- > Susciter une prise de conscience sur les capacités de chacun à agir au quotidien :
 - * Causeries, Invitation d'acteurs de la transition énergétique
 - * Visites d'installations
 - * Utilisation de jeux de société sur les éco-gestes
 - * Animations dans les écoles
- > Accompagner les particuliers souhaitant s'équiper en photovoltaïque
 - * Mise en relation avec la coopérative Solarcoop pour une installation en toute confiance.
 - * Livraison groupée de kits solaires.
- > Participer aux forums, journées de l'environnement, festivals ... et organiser des rencontres dans les médiathèques, magasins bio, marchés de producteurs, mairies, à domicile...

D. Accueil de nouveaux bénévoles

Des tâches peuvent assez rapidement être prises en charge par de nouveaux bénévoles comme celle de correspondant communal ou de relai avec divers organismes, comme soutien en informatique, administratif, finances, communication, sensibilisation.

Chacun doit donc être convaincu qu'il peut, quelles que soient ses compétences, être utile à l'avancée du projet, il suffit d'avoir un peu de temps, de la bonne volonté et l'envie de travailler dans une équipe.

Nous avons envisagé plusieurs « parcours d'intégration », ainsi que la mise en place d'un parrainage avec un membre du Conseil de Gestion, afin que l'arrivée dans le groupe en soit facilitée. Des formations techniques seront proposées.

Nous souhaitons la bienvenue à **Daniel MOUGE** des Côtes-d'Arej, qui a intégré l'équipe en février et qui sera parrainé par Jean Luc. Il a déjà participé à une réunion du pôle projet et une journée technique avec le groupe maintenance.

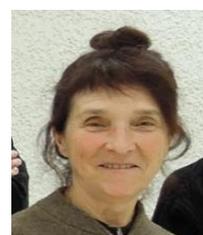
N'hésitez donc pas à vous signaler, et en parler autour de vous. Dans un premier temps, pas d'obligation d'être actionnaire pour retrouver les manches et venir découvrir notre fonctionnement.

III. Le renouvellement du conseil de gestion

Liste des candidats se présentant au Conseil de Gestion

Rappel : Le Conseil de Gestion peut accueillir 14 membres.

Nous remercions **François DEVERS** pour son engagement dans les CVIS depuis la création, qui a souhaité se retirer du Conseil de Gestion.

BUTHY- CHABORD Mireille		CHIEZE Jean Luc		JOMARD Georges	
MARTIN Bernard		MEUNIER Colette		PERRIN Stéphane	
RAMADE Philippe		SERPRY Patrick		TARDY Martine	
VORGEAT Jean Alain					

Cinquième résolution :

Election des candidats au conseil de gestion : l'assemblée générale des actionnaires en approuve la composition.

Sixième résolution :

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs aux membres du conseil de gestion, porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Attention : Seuls les actionnaires inscrits au registre au 31 décembre précédent l'AG sont habilités à voter.

Modalités de votes (cf. Statuts)

Art 10 : Pour la prise de décisions collectives, chaque actionnaire dispose d'une voix au sein de son collège quel que soit le nombre d'actions détenues.

Art 22 : Dans les assemblées, chaque actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, son partenaire pacsé ou par un actionnaire de la société. Il peut aussi voter par correspondance.

Art 24 : Tout associé peut voter par correspondance au moyen du bulletin établi par la société Centrales Villageoises des Collines Iséroises. Le nombre de pouvoirs est limité à 10 par associé présent à l'AG.

Art 22 : Sous réserve des décisions requérant l'unanimité ou une majorité particulière en application des dispositions légales ou des présents statuts, les décisions collectives sont adoptées à la majorité qualifiée des 2/3 des associés présents, représentés, ou votant par correspondance (courrier postal ou électronique)

Art 19 : Les membres du Conseil de gestion sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions à la majorité simple par décision collective des associés.

Précisions :

Personnes physiques ou morales

Les actionnaires présents qui n'ont pas déjà voté électroniquement votent à main levée.

Un mineur ou une mineure est représenté uniquement par son tuteur ou tutrice légal(e), même présent il n'a pas le droit de vote.

Un justificatif d'identité peut être demandé lors de l'émargement de la présence.